

«15^{ème}Prix Gérard Caron »
Challenge Souvenir J-L. Jeandot
Dimanche 6 Avril 2025 à SAINT-SULPICE DE FAVIERES (91)
organisé par le Vélo Club de Villejust

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
HC-1-2-3èmes catégories	7h00	8h00	12	76 km	120	Oui
6ème catégorie	7h00	8h02	7	44 km		Oui
Minimes (H/F)	7h00	8h04	4	25 km		Oui
4ème catégorie	9h00	10h10	10	63 km	120	Oui
Cadets (H/F)	9h00	10h12	9	57 km		Oui
5ème catégorie	9h00	10h14	9	57 km		Oui
Stationnement	Parking au pied de la côte de Saint Sulpice, rue de la Rochefontaine (pas de véhicules stationnés sur le haut de la cote)					
Dossards /Départs et Arrivées	Au barnum situé en haut de la côte de Saint Sulpice / La Briche					
Observations	Respecter le site - la ferme et ses batiments ne sont pas des WC publics !					
Invitations	Course ouverte aux : FFC (Open moins de 200 points au 31/12/2024): seront en 1 ^{ère} catégorie UFOLEP 1, FFC Access 1 seront en 2 ^{ème} catégorie UFOLEP 2, FFC Access 2 seront en 3 ^{ème} catégorie UFOLEP 3, FFC Access 3 seront en 4 ^{ème} catégorie UFOLEP 4, FFC Access 4 seront en 5 ^{ème} catégorie Attention : trois invitations maximum dans la saison.					
Engagements	Auprès de : ArthurDE FARIA – 3, rue du Bois Courtin - 91140 VILLEJUST Tel : 06.08.87.33.19 – arthur.d-f@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust ou virement bancaire avec envoi du justif. par mail. IBAN : FR76 1820 6001 5353 0618 5400 177 et BIC : AGRIFRPP882 Tarifs FSGT : adultes : 5,50 €, Jeunes: 4,50 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 8,50€, adultes : 11,50€ (attention : trois invitations maximum dans la saison). Engagement sur place :pour tous + 2 €. Ils ne seront acceptés que jusqu'à la limite ci-dessus indiquée. Pas d'engagement par téléphone. Les engagements seront, <u>jusqu'au jeudi 03 Avril midi inclus</u> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					
Challenge JL Jeandot	Souvenir Jean Louis JEANDOT sur courses du 9 Mars et sur le Prix Gérard CARON du 6 avril (Saint Sulpice) Les 5 premiers de chaque catégorie marquent 10, 6, 4, 2, et 1 points dans les catégories suivantes: 1ère catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, 4ème catégorie, 5ème catégorie, 6ème catégorie, Féminines, Cadets, Minimes. La catégorie des Féminines sera prise en compte dans la catégorie où elles seront les plus nombreuses. Le club qui aura totalisé le plus de points sera détenteur du nouveau trophée pour 1 an. Ce club devra s'engager à le remettre en jeu l'année suivante. Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu <u>3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement</u> 2016 - EC Noisy / 2017 - CC Igny Palaiseau 91 / 2018 - US Ris Orangis / 2019 - VC Banlieue Sud Chilly-M./ 2022 – US Ris Orangis / 2023 – US Ris Orangis / 2024- US Maule					